

الصفحة الجديدة

مختارات الصحف

NRP Avril 2023 N° 66

LA NOUVELLE
REVUE DE
PRESSE

Édition française

« HOMME ET FEMME EN ALGERIE, QUELLES RELATIONS ? »

ÉCONOMIE

Performance économique de l'Algérie et ses perspectives pour 2023 : Ce que le rapport du FMI n'a pas dit

Karim Aoudia

DROIT

NOUVELLE LOI SUR L'INFORMATION : Bouslimani présente le texte devant le Sénat

Brahim O.

Culture/Médias

« L'algérien n'est pas un dialecte, c'est une langue à part entière » Rabeah Sbaa

Meriem.D

Histoire/Mémoire

Le Ramadhan Entre Tradition Et Originalite

Lamia F.



Sommaire

N° 66, Avril 2023

Dossier

« HOMME ET FEMME EN ALGERIE, QUELLES RELATIONS ? »

Hommes et femmes sur le marché du travail : Des écarts et des inégalités, *Kahina Sidhoum*, P.4

Égalité des genres dans le milieu professionnel : Les femmes exclues des hautes fonctions, *Asma Bersali*, P.5

La physionomie des couples algériens a beaucoup évolué, *Karim Benamar*, P.6

44 000 divorces en six mois en Algérie, P.7

Algérie: les violences les plus fréquentes sont familiales et conjugales, P.8

Le renforcement du rôle de la femme au cœur de tous les programmes nationaux de développement, P.9

Économie

Performance économique de l'Algérie et ses perspectives pour 2023 : Ce que le rapport du FMI n'a pas dit, *Karim Aoudia*, P.10

Le pétrole plonge à son niveau de décembre 2021 Coup de semonce pour l'Algérie, *Mohamed TOUATI*, P.11

Droit

NOUVELLE LOI SUR L'INFORMATION : Bouslimani présente le texte devant le Sénat, *Brahim O.* P.12

Pourquoi Mgr Jean-Paul Vesco a-t-il obtenu la nationalité algérienne, *Arnaud Bevilacqua*, P.13

Tebboune octroie la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger Jean-Paul Vesco, P.13

Culture/Médias

Sorties culturelles durant le ramadhan : Riche programme à Oran, *Akram El Kebir*, P.14

« L'algérien n'est pas un dialecte, c'est une langue à part entière » *Rabeh Sbaa*, *Ali Boukhlef*, P.15

Histoire/Mémoire

Le Ramadhan Entre Tradition Et Originalite, *Aliaa Al-Korachi* et *Amira Samir*, P.16

Patrimoine Culturel : 2 Tenues Traditionnelles Algériennes Bientôt Inscrites A L'UNESCO, *Lamia F.* P.17

Bibliographie

*La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.
[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]
Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :*

cdesoran@yahoo.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE
3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •
Site web: www.cdesoran.org / Facebook : Cdes Oran

L'équipe de la NRP félicite Jean Paul Vesco pour sa naturalisation Algérienne

Ont collaboré à ce numéro

**Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB, Yassine BENOUSSAD
Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Sofiane BELKACEM, Leila MOUSSATI**

« HOMME ET FEMME EN ALGERIE,

QUELLES RELATIONS ? »

Editorial



Depuis la nuit des temps, les échanges inter-genres témoignent des évolutions socioculturelles, caractérisées soit par une complémentarité des deux sexes dans un contexte ; ou par une prédominance masculine dans un autre.

Historiquement parlant, l'Algérie a connu l'évolution de cette relation en passant par différentes époques bien distinctes. D'abord, à l'époque coloniale où les femmes avaient joué un rôle considérable pour être la main guérisseuse des combattants. Ensuite, sur le plan démographique, l'Algérie avait besoin de relancer sa population, et on cite par-là, le rôle des femmes algériennes en collaboration avec leurs époux dans l'éducation et la constitution des familles sur un édifice bien structuré.

Sur le plan de la famille, on remarque une certaine modification socioculturelle concernant leurs unions, les pratiques traditionnelles des mariages et les démarches du divorce ont, elles aussi, changé. En effet, les Algériens se marient de moins en moins et inversement ils divorcent de plus en plus. On peut dire que la fréquence importante du divorce est parmi les déterminants qui influent négativement sur celle du mariage, cela a produit une certaine crainte de s'unir.

Concernant le plan économique, la femme a gagné beaucoup de terrain sur le marché de travail ; d'autant plus que les femmes algériennes sont majoritaires dans les formations universitaires et donc aptes à occuper plus de postes que les hommes à l'exception des postes à haute responsabilité.

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont de plus en plus réduites et on peut conclure qu'il y a une certaine homogénéité dans les rapports sociaux entre les deux genres. Cela peut grandement être bénéfique pour les deux et pour la société si cette relation est utilisée dans un sens de réciprocité, où l'un complète l'autre dans le but d'un épanouissement social.

Adnan BELAIDOUNI

Hommes et femmes sur le marché du travail :

Des écarts et des inégalités

Dans le monde du travail et de l'entreprise, les hommes et les femmes ne sont pas égaux. En dépit des améliorations et des réformes constatées en matière de lutte contre la discrimination des genres, les écarts demeurent nombreux et nécessitent davantage d'efforts notamment pour une adéquation entre les législations des pays et leurs réalités de terrain. Le chef de l'ONU appelle à investir massivement dans l'accès des femmes à la formation et à un travail décent...

Dans son message à l'occasion du 8 mars, Journée mondiale des droits des femmes, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a relevé que «dans trop de domaines, les femmes voient leurs droits régresser». «Les femmes et les filles ont été éloignées des écoles et des lieux de travail par la pandémie. Elles souffrent de la montée de la pauvreté et de la violence. Elles assument la plus grande part du travail de soin dans le monde, un travail non rémunéré et pourtant essentiel», a-t-il fait observer, déplorant que les femmes soient «honteusement sous-représentées» dans les sphères du pouvoir et les conseils d'administration.

Le chef des Nations unies préconise d'investir massivement dans l'accès des femmes à la formation et à un travail décent. Un thème abordé par la Banque mondiale (BM), dans un rapport publié cette semaine, sur les femmes au travail. Selon le document de la BM, environ 2,4 milliards de femmes en âge de travailler ne bénéficient pas de l'égalité des chances économiques, relevant que 178 économies maintiennent toujours des obstacles juridiques qui empêchent leur pleine participation à la vie économique. Dans 86 économies, les femmes sont confrontées à une forme de restriction d'accès à l'emploi alors que 95 autres ne garantissent pas un salaire égal pour un travail de valeur égale, relève la BM dans son rapport, indiquant que les femmes ne disposent toujours que des trois-quarts des droits juridiques accordés aux hommes : le score moyen mondial établi par le rapport est de 76,5%, note maximale qui indique une parité juridique totale.

Sur l'égalité des genres dans le monde du travail et en milieu professionnel, l'Organisation internationale

du travail (OIT) a déjà alerté, dans une note de synthèse publiée en juillet 2021, sur les inégalités entre hommes et femmes, leur aggravation pendant la pandémie de Covid-19 et leur persistance dans un avenir proche. D'après cette note, on apprend qu'il y aura 13 millions de femmes ayant un emploi en moins, en 2021, par rapport à 2019, tandis que l'emploi des hommes aura retrouvé son niveau de 2019. Intitulé «Bâtir un avenir plus équitable : les droits des femmes au travail et en milieu de travail au cœur de la reprise post-Covid», le document de l'OIT montre que les femmes ont subi des pertes disproportionnées en matière d'emplois et de revenus en raison du fait qu'elles étaient sur représentées dans les secteurs les plus touchés comme, par exemple, l'hôtellerie et la restauration ainsi que le secteur manufacturier.

Toutefois, toutes les régions ne sont pas touchées avec la même intensité. Les Amériques et les Etats de la région Mena (Moyen-Orient-Afrique du Nord) ont subi les pertes les plus sensibles en ce qui concerne l'emploi des femmes en raison de la pandémie durant la période 2019-2020, 9,4 % pour les premières et 4,1% pour les seconds. Depuis, et bien que les écarts de revenus restent importants entre hommes et femmes, la tendance est à l'amélioration à la faveur notamment des améliorations apportées au dispositif juridico-légal pour une meilleure intégration des femmes dans le monde du travail. Dans son rapport publié cette semaine, la Banque mondiale indique, par exemple, que 23 pays, dont la majorité font partie de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena), ont réformé leurs lois en 2021 afin d'introduire des réformes indispensables à l'inclusion économique des femmes en dépit des effets disproportionnés de la pandémie de la Covid-19.

Algérie, des contraintes structurelles et un besoin d'expertise

Quid de l'Algérie ? Notre pays dispose d'une législation d'encouragement à l'insertion des femmes dans le monde du travail et la vie économique, mais l'emploi féminin demeure contraint par les données structurelles de l'économie nationale, les difficultés de mobilité et par un marché du travail à l'offre limitée, ont rap-

pelé, dimanche à Alger, la juriste Nadia Aït Zaï et l'économiste Mouloud Hedir. L'une et l'autre se sont exprimées lors d'une rencontre organisée par le think tank Care en partenariat avec l'ambassade d'Espagne sur l'inclusion économique des femmes. «Nos textes juridiques ont toujours été favorables à la participation des femmes à la vie économique», a déclaré Nadia Aït Zaï, soulignant que l'Algérie a ratifié un grand nombre de textes relatifs au travail qui constituent la source du code de travail algérien, consacrant l'égalité homme-femme et bannissant la discrimination. Mais, en dépit de ces textes de lois favorables, la présence des femmes sur le marché du travail demeure assez faible, a-t-elle fait constater. Parmi les raisons de cette faiblesse, le manque de moyens de transport, l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail et l'offre plutôt restreinte du marché algérien du travail à des secteurs auxquels de nombreuses femmes n'ont pas accès ou difficilement.

A ce sujet, Mouloud Hedir a estimé que la diversification de l'économie nationale favoriserait davantage l'intégration des femmes dans la participation au développement économique du pays en leur ouvrant de nombreux créneaux prometteurs. Il a souligné que le modèle de la croissance algérienne actuel, porté jusque-là par les secteurs des hydrocarbures et le BTP, est «lourdement handicapant» pour les femmes notamment pour celles qui ont fait des études supérieures». Certes, la législation algérienne favorise le travail des femmes et leur participation au développement de l'économie, mais il y a beaucoup de chemin à faire pour concrétiser cette parité sur le terrain», a-t-il jugé, en ajoutant que la question de l'emploi féminin, un «potentiel inexploité pour l'économie algérienne», devrait être sérieusement analysée et faire l'objet d'études approfondies.

Kahina Sidhoum

REPORTERS

09 Mars 2022

Égalité des genres dans le milieu professionnel :

Les femmes exclues des hautes fonctions

Même si elles se sont imposées sur le marché du travail, les femmes sont exclues des postes de responsabilité et de décision. C'est le constat établi par les participants à la conférence-débat sur l'égalité des genres en milieu professionnel, ce lundi à Alger.

Les participants à l'événement, organisé par l'Association des femmes cadres algériennes (Afcare) en partenariat avec Philip Morris International et Emploitic, ont débattu de la question de l'inclusion économique des femmes en milieu professionnel.

leviers majeurs de notre transformation et qui nous ont valu de nombreuses distinctions en matière de pratiques managériales. ...

Malgré les indices positifs quant à l'accès des femmes aux différents postes de travail, l'emploi et le chômage

gnement supérieur.

Cette disparité trouve une explication dans les nombreux obstacles qui entravent l'accès des femmes aux postes de décision, notamment le manque de structures permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale, telles que les crèches et garderies d'enfants. Ce n'est pas tout, puisque les femmes rencontrent plusieurs freins en matière de mobilité pour occuper des postes ... de hautes fonctions de l'Etat.

..., Louai Djaffer, directeur général d'Emloitic, évoque toutefois des indicateurs positifs sur le marché du travail. Il estime que l'égalité des chances homme/femme pour l'accès à l'emploi et aux postes de ma-

nagement devient un véritable avantage compétitif pour les entreprises conscientes de l'impact de l'inclusion et de la diversité sur l'attraction et la rétention des talents et donc sur leur performance. ...

Les motivations des demandeurs d'emploi ont complètement changé. Le salaire ne figure pas dans le top 5. La première motivation est l'apprentissage et la formation, puis avoir de bonnes relations au travail. Elle est suivie par les possibilités d'évolution de carrière, puis la sécurité du travail par la nature du contrat de travail (CDI). Une PME est mieux qu'une TPE, puis le choix entre le secteur public ou privé. ...

Asma Bersali

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

18 Mai 2022



Plusieurs aspects liés à cette problématique ont été traités, à savoir l'équité salariale, l'accès des femmes aux postes de responsabilité et les freins de la société à leur accès au travail.....

..., elles subissent une véritable exclusion des postes ... de responsabilité. Cela n'est pas un jugement hâtif, puisque les chiffres en témoignent. Plus de 61% sont dans les administrations en qualité de cadres et cadres supérieurs, 22% dans les postes d'encadrement supérieur (chef de bureau) et seulement 18% dans les hautes fonctions de l'Etat. Pourtant, la législation plaide pour l'égalité des genres en matière d'emploi et de recrutement», a déclaré Aïcha Kouadri, présidente d'Afcare.

En matière d'égalité salariale, Christian Akiki, directeur général de Philip Morris Algérie, ..., a estimé que ... le rôle des entreprises est «indéniable, voire indispensable». «Nous nous sommes engagés à fournir un environnement de travail de qualité où priment l'équilibre entre les genres, la diversité ainsi que l'inclusion, qui représentent en même temps des

féminins restent sous évalués. Le volume de l'emploi féminin s'élève à 2 620 000 en 2019, ... 20,4%. Il est majoritairement urbain et salarié, avec...78,51%. Représentativité disparate Ces chiffres fournis par l'ONS témoignent du manque de visibilité de la participation des femmes à l'activité économique étant donné que ce chiffre ne prend pas en considération le travail des femmes dans le secteur agricole, les aides familiales et les travailleuses à domicile, encore moins celles ... dans l'informel.

Ce qui n'est pas le cas dans d'autres secteurs, tels que la justice, l'administration et l'éducation. La femme y occupe un espace important. D'après les chiffres fournis par Mme Kouadri, de l'association Afcare, le taux de présence des femmes dans les hautes fonctions de l'Etat est passé de 21% en 2016 à 16,4% en 2018, un taux qui repart à la hausse en 2020 et qui atteint les 18,34% (source DGFP). Il reste cependant très faible par rapport aux potentialités réelles des femmes qui représentent plus de 60% de la catégorie cadres et cadres supérieurs avec un niveau d'ensei-

La physionomie des couples algériens a beaucoup évolué

Liberté : Les Algériens se marient de moins en moins. En 2019, les bureaux d'état civil ont enregistré 283 000 unions contre 315 000 en 2019, soit une baisse de plus de 10%. Que vous inspirent ces chiffres ?

Nadia Aït-Zai : Il faut rappeler que cette tendance à la baisse des mariages en Algérie remonte à quelques années déjà. Les Algériens ne se marient plus comme avant pour diverses raisons. Mais si l'on s'attarde sur ces deux dernières années, force est de constater que la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus a eu un impact certain sur les mariages. Les exemples d'hommes et de femmes ayant annulé ou reporté leurs unions, dans notre voisinage immédiat, dans la famille ou encore parmi nos connaissances, illustrent cette situation baissière. Notez d'ailleurs que cette situation est la même à travers tous les pays touchés par la pandémie. Cela d'une part. Il faut dire, d'autre part, que depuis quelques années, la moyenne d'âge du mariage en Algérie



a nettement reculé. Selon plusieurs études, cette moyenne d'âge se situe actuellement autour de 28/30 ans pour les femmes et de 33, voire 35 ans pour les hommes. Remarquez que, cela étant dit, les derniers chiffres en la matière, de l'Office national des statistiques ne concernent que l'espace d'âge allant de 20 à 34 ans. Or, de plus en plus d'hommes et de femmes contractent mariage au-delà de 35 ans, 40 ans et plus. Il faut donc relativiser la lecture de ces chiffres, quand bien même la tendance baissière tendrait à s'imposer comme une réalité sociologique dans notre pays.

Peut-on dire que les difficultés économiques expliquent également cette tendance baissière ?

Oui et non. Oui, parce que, aujourd'hui, les hommes et les femmes, en âge de mariage, réfléchissent deux fois plutôt qu'une avant de s'engager dans la vie commune. On pense d'abord à un emploi stable, un appartement ou encore à mener une vie acceptable en termes de qualité. De ce point de vue, l'économie du pays et le niveau de vie peuvent en effet expliquer le recul du nombre de mariages en Algérie. Non, si on prend en considération d'autres données sociologiques et historiques propres à notre société. Chez nous, le mariage reste un projet de vie. Et dans ce projet, la formation des couples et des unions est très encouragée par la société : les membres de la famille (parents, frères et sœurs), les proches, voire les amis s'impliquent tous dans les mariages en contribuant soit en prenant une partie des charges matérielles lors des mariages, soit à travers des aides, par exemple, dans la location d'appartement pour les nouveaux couples. Cette tradition n'est pas près de changer.

Les femmes deviennent de plus en plus autonomes. Cet aspect n'explique-t-il pas aussi ce recul dans les mariages ?

S'il est vrai que la femme, en Algérie, a beaucoup évolué, arrachant notamment une certaine autonomie à travers les études et son intégration professionnelle, le mariage, chez les femmes algériennes, reste un projet de vie. Il s'agit d'un statut social et cela n'est pas près de changer pour des raisons sociologiques et culturelles. Une femme qui n'est pas mariée est malheureusement toujours mal perçue par notre société. Je ne pense pas

que l'autonomie de la femme peut par conséquent expliquer ce recul des mariages. Bien au contraire, une femme qui travaille et perçoit un salaire contribue aujourd'hui, en grande partie, à faciliter le mariage pour les hommes qui, dans un passé récent, prennent à leur compte tous les frais du mariage et encore après, dans de la vie quotidienne du couple.

La moyenne d'âge du mariage se situe aujourd'hui autour de 27-29 ans pour les femmes et de 33-34 ans pour les hommes. À quoi est dû, selon vous, ce recul ?

Il faudrait des enquêtes approfondies sur le sujet. Mais de prime abord, on peut dire que les études – il y a de plus en plus de femmes et d'hommes qui choisissent de longs cursus universitaires – peuvent en partie justifier cette tendance.

Cette donnée reste plus prégnante chez les femmes en particulier. Les études achevées, c'est un autre parcours qu'il faut commencer avec l'intégration de la vie professionnelle : une donnée encore plus prégnante chez les femmes qui cherchent à arracher leur autonomie.

Cela d'une part. Il ya, d'autre part, le volet économique...

Nadia Aït-Zai est juriste, avocate et maître assistante à la faculté de droit de Ben Aknoun. C'est une militante féministe...

Karim Benamar

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE

24 Janvier 2022

44 000 divorces en six mois en Algérie

...

..., plus de 44 000 divorces ont été enregistrés durant les six premiers mois de 2021. ...

Le divorce est souvent considéré comme un véritable constat d'échec de la construction de la vie à deux. Les deux parties en souffrent. Evidemment, lorsque cela concerne des couples sans enfant, le traumatisme est moins perceptible ..., donnant ainsi la possibilité à tout un chacun de refaire sa vie. Par contre, la situation se complique ... lorsque les enfants sont pris en otage Mais dans tous les cas de figure, le divorce, ..., laisse toujours des séquelles. En Algérie, ..., le phénomène du divorce s'est amplifié durant cette dernière décennie. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? On cite quelques pistes, ...

« Divorce à l'italienne »

..., les Italiens étaient connus pour détenir la palme mondiale en matière de divorce, d'où l'expression consacrée à l'époque de « divorce à l'italienne », Aujourd'hui, l'Algérie subit de plein fouet ce fléau avec un fort taux de divorce, Cette situation catastrophique a conduit l'opinion publique à parler davantage de divorce à l'algérienne qu'à l'italienne.

...

Salima, une jeune de 28 ans, a cru avoir fait le bon choix en épousant l'homme qu'elle a aimé six ans durant, ... « Je me suis mariée ... avec un homme que j'aimais énormément. Après avoir donné naissance à notre fille, son comportement a changé. Il se disputait quotidiennement avec moi. Il m'ignorait, passé des nuits loin de moi, et reprochait au bébé de pleurer tout le temps, Il s'enfuyait au salon et parfois j'allais chez ma mère durant la maternité. Il ne m'aidait, ..., alors que je faisais tout à la maison Tout est devenu intenable ... j'ai senti que j'ai vieilli de 20 ans », ..., expliquant que le divorce ... a été une délivrance même si c'est difficile pour une femme de divorcer en Algérie en ayant aussi un enfant...

Hamid, 42 ans, raconte de son côté qu'il a connu sa femme sur Facebook. Tout semblait bien démarré entre eux mais une fois les exigences de sa femme commencèrent qu'il s'est rendu compte que

« quelque chose n'allait pas », disait-il. « Elle était dépensière, ... et c'est moi qui payait la note alors qu'elle avait un meilleur salaire que le mien », ... ajoutant que son épouse lui cherchait la petite bête pour déclencher une dispute alors qu'ils logeaient dans le domicile familial, ... Le couple a divorcé, à l'amiable, ...

Les causes du divorce sont nombreuses dont l'incompatibilité entre le couple, les ingérences de la belle famille, les violences conjugales, les relations extraconjugales, la promiscuité, la stérilité et l'alcoolisme. On peut résumer les causes du divorce à deux facteurs principaux, à savoir ceux liés, selon les spécialistes, aux questions endogènes, ... de l'intérieur même du couple, et les causes exogènes, celles relatives à l'influence du milieu sociétal et environnemental. Il convient enfin de noter que le divorce engendre des traumatismes dangereux pour les enfants.

Rude épreuve pour les uns, délivrance pour d'autres.

« Pas moins de 68 000 cas de divorce sont recensés chaque année, soit un divorce toutes les huit minutes », s'est alarmé le chef du comité algérien de l'Union internationale des avocats (UIA), F. Driouèche. Rude épreuve pour les uns, délivrance pour d'autres. Le phénomène du divorce en Algérie tend à se banaliser, enregistrant une augmentation alarmante d'environ 7% par an, avec une durée de mariage de plus en plus courte. En effet, M. Driouèche tire la sonnette d'alarme face à l'ampleur que connaît le phénomène inquiétant du divorce ... F. Driouèche précise, ..., que les séances de conciliation initiées par les juges en vue de réconcilier les couples aboutissent, dans la majorité des cas, à un échec....

Appel à une implication des psychologues et des sociologues

Les participants à un séminaire organisé, ... à l'École supérieure de la magistrature de Koléa, ..., portant sur ... « La conciliation dans les affaires de divorce et son rôle dans la stabilité de la famille », appellent à impliquer des psychologues et des

sociologues... pour préserver la structure familiale. Les recommandations émises ... soulignent notamment l'impératif, pour les juges des affaires familiales, de recourir à des spécialistes, assistants sociaux et psychologues, à chaque fois qu'il est nécessaire...

Il est question ... d'élargir... la coopération entre les secteurs de la justice et de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, de manière à préserver la stabilité familiale, ... à travers « la coordination et l'exploitation de la plate-forme numérique des consultations familiales relevant du secteur de la solidarité nationale, ... l'élaboration d'un guide commun sur les modalités et moyens de gestion des séances de réconciliation ». Un intervenant a appelé à l'ancrage de la culture du dialogue familial et l'implication de la société civile dans la réduction du phénomène du divorce, qui brise les familles.

... la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, K. Krikou, a procédé à l'ouverture de ce séminaire, marqué par la présence du premier président de la Cour suprême, Taher Mamouni, et de la déléguée de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, Meriem Chorfi. ... Mme Krikou a préconisé l'orientation, l'accompagnement et le soutien économique en tant que facteurs nécessaires pour la consécration de la stabilité familiale, parallèlement aux mécanismes mis en place par le secteur de la justice, à travers les séances de réconciliation, censées aboutir..., à la résolution des conflits conjugaux ...

..., le premier président de la Cour suprême a appelé les juges des affaires familiales et les élèves magistrats présents à ce séminaire à « consentir davantage d'efforts lors des séances de réconciliation en faisant appel à leurs compétences personnelles, mais aussi à des spécialistes pour traiter les raisons du divorce et les informer des nouveautés en cours dans d'autres organismes concernés ».

LE JOURNAL
INDÉPENDANT

01 Octobre 2022

Algérie: les violences les plus fréquentes sont familiales et conjugales

...La société n'arrive-t-elle pas à accepter la femme qui porte plainte contre son père, son frère, son mari ?

Bien sûr ! Et les difficultés commencent au niveau de la victime elle-même avec le poids de l'éducation et du formatage de la famille, des institutions et de l'école sur elle. On conditionne cette femme pour avoir des scrupules et des réticences à dénoncer un homme de la famille ou le mari. Quand la femme a tout de même le courage de se déplacer au commissariat ou à la brigade de gendarmerie, des officiers et agents de sécurité prennent le relais de la famille pour essayer de la dissuader avec un discours moralisateur. On lui demande, par exemple, de comprendre la colère de son mari et on la rassure en lui disant qu'il ne recommencera plus. Il est rare que les commissariats de police ou les brigades de gendarmerie prennent sa déposition et l'encouragent à établir un certificat médical descriptif pour des blessures volontaires.

Des acteurs de la société civile, dont des militantes des droits de la femme, parlent d'une montée de l'intolérance au sein de la société au cours de ces dernières années. Partagez-vous cette opinion ?

survivre à cet ébranlement à travers la violence. C'est pour cela que cette violence est aussi généralisée, multiforme, et qu'elle prend parfois des degrés extrêmes.

En février 2018, une jeune comédienne a été menacée par un inconnu au sein de son domicile. Elle a évoqué dans plusieurs témoignages le harcèlement dont elle fait l'objet chaque jour. Qu'est-ce que ce cas révèle ?

À mon avis, ce cas révèle la situation de l'ensemble des femmes en Algérie et dans toutes les sociétés patriarcales à travers le monde. Dans ces constructions sociales, les hommes considèrent qu'ils ont un droit de violence sur les femmes. Ils estiment que leur corps et leur honneur leur appartiennent. À partir de ce moment, on voit déferler toutes sortes de violences contre elles. À travers notre expérience au réseau Wassila, nous constatons malheureusement que les violences les plus fréquentes sont familiales et conjugales. Elles représentent 80 % des violences aussi bien morales, économiques que



Depuis l'indépendance, il y a eu des efforts énormes en matière de santé et d'éducation. Cet accès des garçons et particulièrement des filles à l'éducation a fait sortir ces dernières de l'espace privé où elles étaient confinées. On a alors assisté à des changements très rapides. Évidemment, cette visibilité des femmes dans l'espace public a engendré des résistances énormes. Donc cette montée de ce que vous appelez intolérance, car, pour moi, il s'agit d'un euphémisme, n'est pas aussi récente, à mon avis. Elle évolue même en parallèle avec les changements dans l'éducation et le statut des femmes.

Nous avons vécu le terrorisme islamiste violent durant une dizaine d'années au cours desquelles les femmes ont été transformées en esclaves sexuelles et domestiques. Aujourd'hui, ce terrorisme islamiste violent a été vaincu, mais il a laissé des traces dans la société. On est pris dans une espèce de religiosité dont les principales victimes sont les femmes. Les hommes sont paniqués par la visibilité des femmes et la perte de pouvoir sur elles. Ces dernières sont désormais des acteurs économiques dans les familles. Quelquefois, ce sont elles qui sont les véritables chefs de famille. Cela fait trembler le pouvoir masculin. Donc les hommes font des efforts pour

physiques. Évidemment, les homicides font partie de cette liste effroyable. Nous remarquons également, et cela nous inquiète particulièrement, que les violences extrêmes s'apparentent parfois à de véritables tortures. En matière de violences conjugales, nous avons eu à traiter dans les années précédentes des cas d'électrocution, de strangulation, de brûlures, d'utilisation d'armes pour menacer. Nous sommes frappés par l'extrême variété des violences et leur degré.

Concernant le cas de la jeune comédienne, elle semble avoir été épargnée, heureusement, de la violence physique. Mais elle a été victime d'une violence qui n'est pas ordinaire. On s'est attaqué à elle pour la dissuader d'exercer une activité considérée comme déshonorante et inacceptable dans une société qui se veut gardienne des bonnes mœurs. Des personnes qui s'érigent en policiers des mœurs ont suivi le mode opératoire habituel pour la terroriser...

Le renforcement du rôle de la femme au cœur de tous les programmes nationaux de développement

ALGER- La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou a déclaré, vendredi depuis la Turquie, que la question de la promotion et du renforcement du rôle de la femme en tant que partenaire clé dans les domaines politique et économique occupait une place centrale dans tous les programmes nationaux de développement, a indiqué un communiqué du

Dans son allocution à l'occasion du 5e Sommet mondial sur la femme et la justice, qui se tient en Turquie en présence du président turc, Recep Tayyip Erdogan, Mme Krikou a mis avant les principaux articles de la Constitution de 2020 consacrés à la protection de la femme et à la promotion de son rôle en tant que "partenaire clé", précisant que l'Algérie adopte le principe d'égalité des genres dans tous les domaines, rompant ainsi avec le système des quotas adopté depuis 2008 dans le domaine politique.

et légal s'est traduit par "une présence accrue de la femme algérienne dans tous les domaines", d'autant que celle-ci brigue des postes de responsabilité au sein de nombreux ministères et instances nationales et judiciaires, et même dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), a précisé Mme Krikou, soulignant que la femme algérienne a également bénéficié de divers programmes économiques en tant que "partenaire clé dans le développement national".

Citant quelques statistiques à ce propos, la ministre a indiqué que le taux des étudiantes diplômées chaque année de l'université s'élevait à près de 65%.

Par ailleurs, Mme Krikou a mis en avant les acquis réalisés par la femme au niveau local, relevant, à ce propos, que "l'ambition du ministère de promouvoir la créativité de la femme algérienne revêt une dimension internationale, car étant pleinement convaincue de son talent et de son



En parallèle, l'Algérie a veillé à "constitutionnaliser l'égalité en matière d'accès au marché du travail, à encourager les femmes à assumer les postes de responsabilité avec ce que cela implique comme droits, dont l'égalité de rémunération, le congé de maternité payé et le droit à la retraite, jusqu'au dernier acquis approuvé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de la communauté nationale à l'étranger des deux genres".

La ministre a évoqué également l'aspect relatif à la protection de la femme contre toutes formes de violence, en milieu professionnel ou familial, "la loi permettant aux victimes de bénéficier de structures d'accueil, de systèmes de prise en charge et d'assistance judiciaire, en vertu de l'article 40 de la Constitution".

L'application sur le terrain du contenu du cadre législatif

NRP, Avril 2023, N°66

savoir-faire".

Saluant, par la même occasion, les femmes militantes et éminentes à travers le monde, Mme Krikou a mis en exergue l'importance de la paix et de la sécurité dans la réalisation du développement et l'instauration de la justice, dans le cadre de la résolution onusienne 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, a conclut le communiqué.



04 Novembre 2022

Performance économique de l'Algérie et ses perspectives pour 2023 : Ce que le rapport du FMI n'a pas dit

En d'autres termes, et comme l'explique à El Moudjahid, l'universitaire Brahim Guendouzi, enseignant des sciences économiques, «les deux

ration les projets d'envergure qui sont envisagés depuis son adoption et dont la concrétisation est atten-

également annoncé que les réserves de changes de l'Algérie dépassent les 60 milliards de dollars, a mis l'accent, en outre, sur le fait que l'année 2023 sera «marquée par l'accélération de la réalisation des projets et le renforcement des acquis». 2023 sera aussi «celle de l'efficacité, de l'amélioration du niveau de vie et du pouvoir d'achat, et de la réduction de l'inflation», avait ajouté le Président Tebboune. Et c'est là que réside justement l'autre spécificité de l'économie algérienne, que le FMI n'a pas du tout prise en considération, à savoir que son évolution est accompagnée inexorablement de la consolidation des acquis sociaux. En clair, le FMI n'a pas soufflé mot dans son rapport sur les augmentations des salaires et de l'allocation chômage, décidées par le président de la République pour cette année 2023. Ces augmentations ne pouvaient être que le fruit d'une situation économique plus que confortable, estiment, d'un avis unanime, les experts. Toutefois, dans la logique du FMI, «aucun intérêt n'est accordé aux aspects sociaux», comme l'a si bien relevé, dans ses propos, l'expert Brahim



point de fixation du FMI sont, pour le premier, le budget de l'État (équilibre interne), et, pour le second, la balance commerciale et des paiements (équilibre externe)». Notre interlocuteur est d'avis à dire que le FMI n'a pas pris en considération d'autres paramètres, aussi positifs les uns que les autres, et qui constituent les résultats édifiants d'une gouvernance judicieuse dans le domaine économique. En la matière, les orientations du président de la République et les actions de réformes qu'il a initiées inscrivent résolument l'Algérie sur la voie de la croissance et de la création de l'emploi et de la richesse, et les prévisions projetées, en ce sens, vont bien au-delà de celles, limitées, du FMI. Validant ce constat, l'expert Brahim Guendouzi a soutenu que «le FMI n'a pas souligné dans son rapport que l'Algérie s'est engagée à relancer les investissements et que la nouvelle loi y afférente va attirer des porteurs de projets d'un impact certain sur l'amélioration du PIB, la création de l'emploi et, d'une manière globale, sur la croissance économique qui sera plus rigoureuse cette année en cours comparativement à 2022». «C'est là un des aspects qui ne ressort pas dans le rapport du FMI», a-t-il relevé. «Dans ce rapport, la nouvelle loi sur l'investissement a été évoquée très brièvement, voire d'une manière très avare, sans prendre en considé-

due très prochainement», a-t-il insisté. Or, poursuit-il, «de telles prévisions à court terme représentent un atout important dans la réalisation de l'objectif d'une relance dynamique de l'économie nationale en 2023, et de surcroît de consolidation de la croissance». En d'autres termes, si l'on se fie à l'analyse du professeur Guendouzi, on peut déduire aisé-



ment que le taux de croissance de 3,4%, que le FMI a notifié dans son rapport, pourrait être plus élevé et devra atteindre les 5% en 2023, comme l'a annoncé, à juste titre, le président de la République, dans son allocution lors de la récente réunion gouvernement-walis. Le chef de l'État, qui, par la même occasion, a

Guendouzi. «Le FMI, dans sa position, ne s'intéresse pas aux aspects sociaux, mais aux effets de ces aspects sociaux», a-t-il nuancé.

Karim Aoudia

EL MOUDJAHID

06 Février 2023

Le pétrole plonge à son niveau de décembre 2021

Coup de semonce pour l'Algérie

Le baril de Brent, référence du pétrole algérien, tendait cependant à l'équilibre se négociant à 72,85 dollars à 14h45, après avoir frôlé la barre psychologique des 70 dollars.

L'actuelle descente aux enfers des prix du pétrole est certes, une source d'inquiétude pour le pays encore trop dépendant de ses exportations d'hydrocarbures qui constituent l'essentiel de ses recettes en devises. Mais à chaque chose malheur est bon. Ce coup de semonce permet en effet de rappeler qu'il est urgent d'accélérer le processus d'indépendance de l'économie nationale par rapport à son secteur pétro-gazier qui demeure incontestablement son « bras armé ». Pas de panique donc dans l'immédiat même si l'or noir a enregistré des pertes conséquentes enregistrées ces dernières semaines. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, pour livraison en mai, s'est encore enfoncé hier. Il s'échangeait à 72,85 dollars à 13h30 après avoir frôlé la barre symbolique des 70 dollars. Soit, pas moins de 12 dollars de moins en un mois.

La chute du brut se poursuit ce début de semaine, «Le sauvetage de Credit Suisse n'ayant pas réussi à augmenter l'attrait des actifs à risque et à calmer les inquiétudes concernant une crise bancaire», affirment les analystes de DNB. Le premier groupe bancaire suisse UBS avait consenti à racheter pour une bouchée de pain

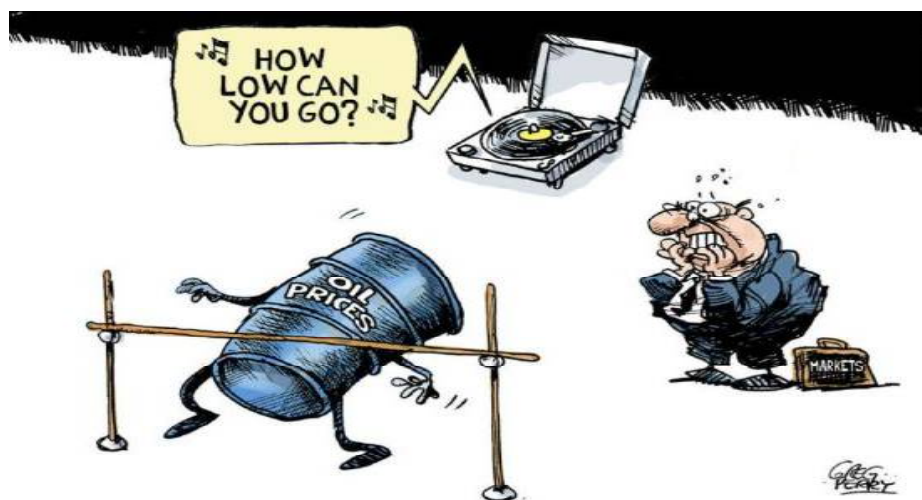
vert, le terrain qu'ils doivent regagner demeure difficile à combler pour réduire significativement leurs pertes. Il n'en demeure pas moins qu'il affiche un niveau qui le situe à plus de 13 dollars que celui sur lequel a été confectionnée la loi de finances 2023 du pays, basée sur un baril à

chaîne, puis à 4,4% en 2024 et 4,6% en 2025, du fait des performances de tous les secteurs à l'exception de celui des hydrocarbures qui connaîtra une certaine stabilité en 2023 et 2025. L'ancien grand argentier du pays ne savait pas encore que le marché de l'or noir allait entrer dans



60 dollars avec comme objectif de réaliser un taux de croissance de 4,1% en 2023. Le taux de croissance devrait s'établir à 4,1% au titre de l'année prochaine, puis à 4,4% en 2024 et 4,6% en 2025, du fait des perfor-

une zone de turbulences qui pourrait contrarier un tel objectif. L'année 2023 risque d'être moins avantageuse sur le plan financier que l'an dernier, si le niveau des cours de l'or noir venait à se détériorer davantage. Il faut rappeler à ce propos que le prix du baril qui a connu une hausse de 7,5% l'an dernier a permis à l'Algérie d'élever le niveau de ses réserves de change à plus de 60 milliards de dollars et de confectionner sa loi de finances 2023 sur la base d'un baril à 60 dollars. Soit moins de 13 dollars que le prix actuel du baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, avec à la clé un des plus gros budgets de son histoire. Ce qui lui laisse une marge de manœuvre appréciable. Il faut souligner que le secteur pétro-gazier algérien constitue le « bras économique » sur lequel s'appuie le pays pour diversifier son économie et réussir sa transition énergétique qui demeure son objectif prioritaire vital. Une aisance financière qui permettra à l'État de pérenniser sa politique de justice sociale en décidant d'augmenter les salaires et les retraites. Une situation qui ne doit pas s'arrêter en si bon chemin malgré le coup de semonce du baril...



son rival en difficulté Credit Suisse, avec d'importantes garanties du gouvernement de Berne et de liquidités de la BNS, la banque centrale du pays. Une crise financière provoquée par la faillite de la Silicon Valley, 16ème banque des États-Unis a provoqué une crise qui n'a pas épargné les prix du pétrole. Même s'ils bénéficiaient encore hier de quelques heures pour espérer clôturer dans le

mances de tous les secteurs à l'exception de celui des hydrocarbures qui connaîtra une certaine stabilité en 2023 et 2025, avait affirmé le 16 novembre dernier l'ex-ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali lors de la présentation du projet de loi de finances «PLF-2023» à l'Assemblée populaire nationale, Kassali a fait savoir que le taux de croissance devrait s'établir à 4,1% au titre de l'année pro-

Mohamed TOUATI

L'EXPRESSION

21 Mars 2023

NOUVELLE LOI SUR L'INFORMATION : Bouslimani présente le texte devant le Sénat



préserve son droit de ne pas publier ou diffuser tout travail qui a fait l'objet à des modifications substantielles sans son consentement. Ce texte de loi, explique le ministre s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur de la communication en phase avec les évolutions, notamment au regard de l'article 54 de la Constitution de 2020.

Il est en principe composé de 8 chapitres et 55 articles, selon des médias. Le projet sur l'Information en question fixe les activités du secteur, les modalités d'exercice de cette profession et la déontologie propre à la profession, en plus de la gestion des litiges qui pourraient naître de l'exercice de cette fonction. Outre cette nouvelle loi, les membres du Sénat auront également à débattre deux autres textes de lois, à savoir, le texte relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains, et celui de la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes

Après son adoption par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 28 mars dernier, le projet de loi organique sur l'information a atterri, hier, au Conseil de la nation pour présentation et débat au cours du calendrier de séances plénières pour la période allant du 10 au 13 avril. Le texte de loi organique relative aux médias a été présenté hier devant le Sénat ; par le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, au cours d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée nationale, Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azwar.

Le ministre a confirmé à l'occasion l'existence d'un projet de création d'une autorité de contrôle de la presse écrite et électronique, avec un organisme public jouissant de l'indépendance financière et assurant les missions de la presse écrite et électronique. Le premier responsable du secteur a également fait état d'un texte de discussion lié au domaine de l'audiovisuel, qui prévoit de modifier la loi fondamentale de l'autorité de contrôle de l'audiovisuel, car il lui donne un caractère particulier tout en élargissant ses fonctions, soulignant que ce projet renforcera le droit du journaliste d'accé-

der à l'information et de protéger ses sources. Le ministre a souligné que le texte comprenait la criminalisation



de toutes les formes de violence et d'insulte envers le journaliste dans l'exercice de ses fonctions, ajoutant qu'il accorde au journaliste une protection juridique pour son travail et



Brahim O.

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Avril 2023

Pourquoi Mgr Jean-Paul Vesco a-t-il obtenu la nationalité algérienne

Le président Abdelmadjid Tebboune a accordé, lundi 27 février, la nationalité algérienne à l'archevêque d'Alger, le dominicain français Jean-Paul Vesco. Une décision qui dépasse le simple symbole. Déjà, il affirmait être engagé « à vie » envers l'Algérie. Désormais, le dominicain Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, est aussi lié à ce pays par la nationalité que vient de lui accorder par décret le président Abdelmadjid Tebboune, lundi 27 février. Âgé de 60 ans, l'archevêque du plus important des quatre diocèses d'Algérie connaît intimement l'Algérie où il vit depuis deux décennies. L'octroi de cette nationalité qu'il avait demandée est à ses yeux un « honneur », mais aussi le symbole d'une « fidélité plus pro-

renoncée à aider la population, et les autorités.

Un décret largement relayé par les autorités

Peu après cette décision, Mgr Paul Richard Gallagher, le « ministre des affaires étrangères » du pape, s'est rendu en Algérie fin octobre, à l'occasion des 50 ans des relations diplomatiques entre la République algérienne et le Saint-Siège. L'accueil qui lui a été réservé a témoigné de l'attention portée à la petite communauté catholique d'Algérie. Mgr Gallagher a alors rencontré notamment le chef de l'État, et appuyé la demande de nationalité algérienne



fonde » à ce pays qu'il a choisi et à son peuple.

Un signe pour l'Église algérienne

Au-delà de la dimension personnelle de cette naturalisation, Jean-Paul Vesco insiste surtout sur sa signification pour la petite Église catholique algérienne, d'autant que cette nationalité est rarement accordée à des étrangers. « C'est un signe fort pour notre Église qui se vit pleinement citoyenne. Cela dit qu'elle est reconnue et bienvenue, qu'elle fait partie de la société », souligne-t-il. Ce « signe de bonne volonté » des autorités algériennes intervient dans un contexte troublé. Sur demande des pouvoirs publics, l'Église catholique d'Algérie avait en effet annoncé, fin septembre 2022, la fermeture inédite de la Caritas. Créé en 1962, l'organe caritatif de l'Église locale avait été contraint de cesser ses activités. Toutefois, malgré cette décision, le dialogue s'était poursuivi entre les représentants de l'Église, qui n'a pas

de Mgr Vesco, qui dépasse le simple symbole. En effet, il faut être algérien pour présider l'Association diocésaine d'Algérie, qui regroupe les quatre diocèses et structure l'Église catholique dans le pays. « Il est important que cela soit l'archevêque d'Alger », souligne Jean-Paul Vesco. Jusqu'ici, son prédécesseur, Mgr Paul Desfarges, en assurait la présidence. Le décret présidentiel accordant la nationalité algérienne à Mgr Vesco a été largement relayé par les autorités, signe de la portée du dossier. « La nouvelle a été annoncée dans les journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures et toutes les chaînes l'ont diffusée », indique l'archevêque qui a lui-même appris sa naturalisation par la télévision.

« Je travaille de tout cœur à la réconciliation des mémoires »

« Je resterai probablement ici jusqu'à la mort, comme mes prédécesseurs », confiait-il à La Croix, avant son installation comme archevêque d'Al-

ger. Celui qui devient ainsi franco-algérien se veut un trait d'union entre ses deux pays. « Je travaille de tout cœur à la réconciliation des mémoires, assure-t-il. Les tensions entre la France et l'Algérie sont une blessure personnelle. » Ordonné prêtre chez les dominicains en juin 2001, Jean-Paul Vesco a rejoint le diocèse d'Oran (Ouest algérien) en septembre 2002. En 2010, il est retourné en France comme provincial de France des dominicains avant de revenir deux ans plus tard, comme évêque d'Oran, et d'être nommé fin décembre 2021 par le pape François à Alger.

Arnaud Bevilacqua

LA CROIX

28 Février 2023

Tebboune octroie la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger Jean-Paul Vesco

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a octroyé la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, en vertu d'un décret présidentiel.

« Est naturalisé Algérien conformément aux termes et conditions de l'article 10 de l'ordonnance n 70-86 du 17 Chaoual de l'année 1390 de l'hégire, correspondant au 15 décembre de l'année 1970, portant Code de la nationalité algérienne, amendé et complété, la personne dénommée ci-après : Vesco Jean-Paul, né le 10 mars 1962 à Lyon (France) et résidant à Oran », lit-on dans le décret présidentiel. Nommé Archevêque d'Alger en décembre 2021, Mgr Jean-Paul Vesco, qui était auparavant Evêque d'Oran, est titulaire, entre-autres, d'une Maîtrise en Droit des Affaires et d'un Diplôme de Hautes études commerciales (HEC Paris). Il a exercé la profession d'avocat de 1989 à 1995. En poste en Algérie depuis 2002, et après des séjours à Beni-Abbès et à Tlemcen, il a exercé comme Vicaire général du diocèse d'Oran entre 2005 et 2010, avant d'être nommé Evêque de la même ville en 2012.



27 Février 2023

Sorties culturelles durant le ramadhan : Riche programme à Oran

«Un ramadan à Oran sans sorties culturelles ? Makanch men'ha !», sommes-nous tentés de dire tant chaque année à l'avènement du mois sacré, la vie culturelle oranaise reprend des couleurs.

Cette année non plus on ne déroge pas à la règle, et à cet effet, un programme aux petits oignons a été ficelé par différents organismes, dans le but d'égayer les soirées ramadanesques. Le théâtre d'Oran a donné le coup d'envoi à son programme, lundi dernier, par une soirée dédiée à la journée internationale du quatrième art. Hier au soir, ce même édifice devait abriter un concert de musique oranaise de Houari Saber, qui sera suivi, aujourd'hui à partir de 22h30 par un concert de musique ghwane de Dehane Makhnez Saïd...

Il sera aussi question, en ce ramadan, un concert de musique spirituelle (par Mohamed El Aadama), andalouse (par l'association Mustapha Belkhodja) et gnawi (par la coopérative Diwane el halka).

Le quatrième art, bien sûr, ne sera pas en reste, et le public pourra voir du 11 au 14 avril, une pièce d'improvisation, El Azeb (production du TRO et qui a eu un franc succès l'automne dernier lors de la générale) mais aussi El Kayche wel Khayacha (par l'association Kitar el Fen) et Les coulisses (par l'association El Amel).

En guise de clôture, le chanteur Chaou jouera devant son public le 18 avril prochain, après un concert mémorable le 23 décembre dernier et qui a vu le théâtre d'Oran se remplir à ras. Signalons à ce propos pour les fans de Chaou qu'un premier concert est prévu à Oran pas plus tard que demain soir, en partageant l'affiche, à la salle du

courts-métrages, qui auront lieu les mercredis 5 et 12 avril.

Notons enfin que le 16 du mois prochain, El Khasser y khalass, du metteur en scène Djawed Bougrassa, se produira sur les planches de l'IF d'Oran. Cette pièce, qui se



veut un vaudeville à l'algérienne, a déjà joué les 15, 16 et 17 décembre dernier au théâtre de la fourmi, et autant dire qu'elle a complètement bluffé le public.

A propos justement du théâtre de la fourmi, il abritera dimanche prochain Les constructeurs de l'Alhambra, un documentaire proposé par l'Institut Cervantès d'Oran et qui jette son dévolu sur «l'ultime chef d'œuvre de l'architecture islamique en Espagne». Notons que le documentaire sera projeté en présence de la réalisatrice Isabel Fernandez. Le CDES Ibn Khaldoun, pour sa part, a lui aussi ficelé un programme spécial ramadan, dont les activités, -mise à part une soirée poétique le 7 avril prochain-, auront lieu aussi au centre Pierre Claverie notamment ce jeudi où le public est convié à venir se payer de belles tranches de rigolade avec la troupe humoristique des Drôle Madaïre (spécialisée dans l'art de l'improvisation), ou encore le lundi suivant une soirée spirituelle animée par Sari Ali Hikmet où il sera question de chants soufis alaoui suivis d'une conférence intitulée : «Les mille et une nuits du ramadan 2023». Une conférence musicale répondant au nom de «Rencontre poétique avec Sidi Benyelles : la poésie est le langage mystique entre exil et retour» est également au programme ainsi qu'une soirée andalouse le 14 avril, avec l'association Dar El Fan.



cinéma Maghreb, avec la chanteuse Meryem Benallal, et cela dans le cadre des soirées ramadanesques organisées par l'ONCI, dans cette emblématique salle de la rue Larbi Ben M'hidi, l'organisation de plusieurs concerts notamment Lila Borsali et Samir Toumi, le 14 avril prochain, le groupe Ziriyab le 13, une soirée malouf animée par Abbas Righi le 7 avril, etc. De son côté, l'Institut français d'Oran a concocté également un programme assez riche, avec notamment une exposition de Othmane Mersali, dont le vernissage aura lieu le 6 avril, mais aussi un concert de musique au TRO le 8 avril, de la chanteuse Emel Methlouli, et enfin, des soirées cinéma dédiées aux

L'IDRH enfin, situé à Canastel, a concocté un riche programme dont le coup d'envoi aura lieu demain jeudi avec une conférence de Hassan Remaoun intitulée «Les Deux Guerres mondiales et l'Algérie». Les écrivains Mohamed Benziane et Yasmina Khadra y animeront des conférences respectivement le 6 et 10 avril prochain ainsi que Fayçal Anseur qui parlera, le 16 avril, de «L'agriculture oasienne et la permaculture»

Akram El Kebir

29 Mars 2023

El Watan-dz
com

« L'algérien n'est pas un dialecte, c'est une langue à part entière »

Rabeh Sbaa

Middle East Eye : Votre deuxième roman, *Fahla*, a été écrit en algérien, l'arabe utilisé en Algérie. Pourquoi un tel choix ?

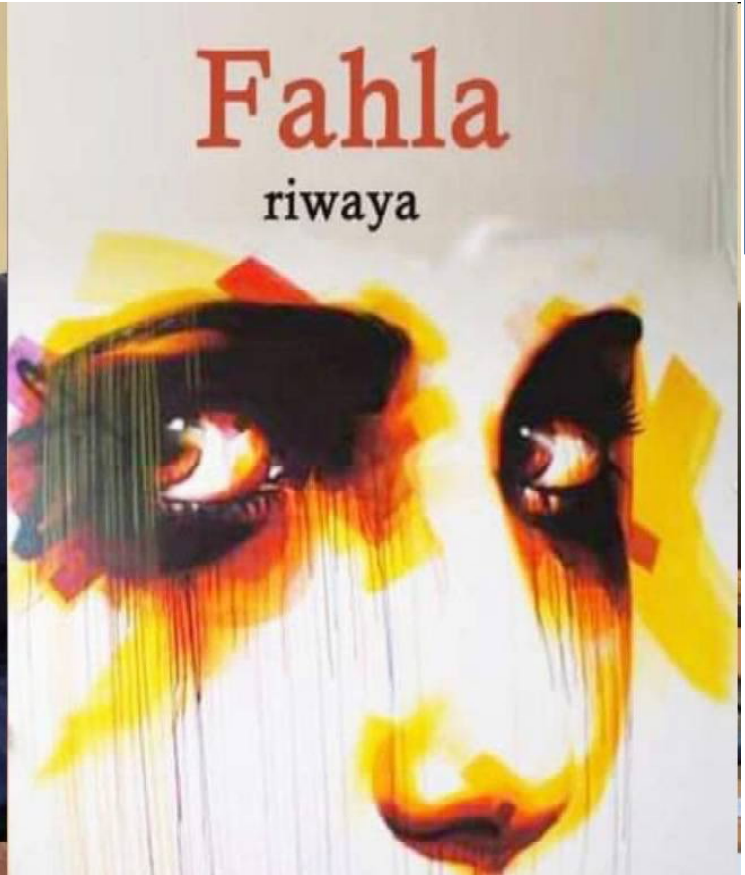
Rabeh Sbaa : Au commencement, il y a le constat d'une absence. L'absence de la langue algérienne du paysage littéraire national, composé seulement de trois formes d'expression dominantes, une littérature d'expression arabe, une littérature

seignement et après la publication de plusieurs ouvrages dans ce même domaine, je suis parvenu à la conclusion que la langue algérienne est apte à devenir une langue littéraire et académique. Une langue d'écriture et d'enseignement.

Au même titre que le maltais, l'hébreu ou d'autres langues qui ont quitté leur statut de langues minoritaires ou minorées pour évoluer vers

rasser de cette langue d'opacité mortifère ou plus précisément mortifiante. Une langue à la fois mystificatrice et castratrice, qui veut asexuer la langue algérienne. Comme elle l'a fait pendant des décennies pour les langues de matrice amazighe.

MEE : Vous faites partie des rares écrivains algériens et maghrébins à re-



d'expression française et, plus récemment, une littérature d'expression amazighe, notamment kabyle.

J'ai constaté que le grand absent de ce triptyque était paradoxalement la langue la plus parlée, la langue du plus grand nombre, la langue algérienne.

J'ai attendu longtemps qu'un de nos littérateurs prenne la décision de combler cette absence. En vain. J'ai alors décidé de le faire et cet acte s'inscrit dans le prolongement de mes préoccupations académiques et de mes recherches universitaires dans le domaine de l'anthropologie linguistique.

C'est de là que provient l'observation à la base de cette genèse. Après de longues années de recherche, d'en-

le statut de langues nationales et officielles.

La langue algérienne est capable d'évoluer vers ce statut. Un roman de près de 300 pages écrit dans cette langue est le meilleur gage de cette possible évolution.

D'ailleurs il faudra à l'avenir cesser de parler « d'arabe algérien » car l'algérien n'est pas un arabe acclimaté. L'algérien n'est pas un dialecte. Encore moins un arabe dégradé. Je ne le répéterai jamais assez : l'algérien est une langue à part entière, avec sa grammaire, sa syntaxe, sa sémantique et toute sa personnalité linguistique. Une personnalité historique qui a été injustement minorée pour des raisons idéologico-politiques.

Il est temps, à présent, de se débar-

courir à cette langue, après Kateb Yacine qui l'utilisait dans le théâtre. N'est-il pas judicieux de commencer par la codifier, comme l'a fait par exemple Mouloud Mammeri pour le berbère ?

RS : Nous sommes quelques-uns à travailler depuis plusieurs années sur cette question de la codification. Autant le dire franchement, elle ne se fait pas sans problèmes. Comme c'est également le cas pour la standardisation du tamazight...

Ali Boukhlef

MEE
MIDDLE EAST EYE
édition française

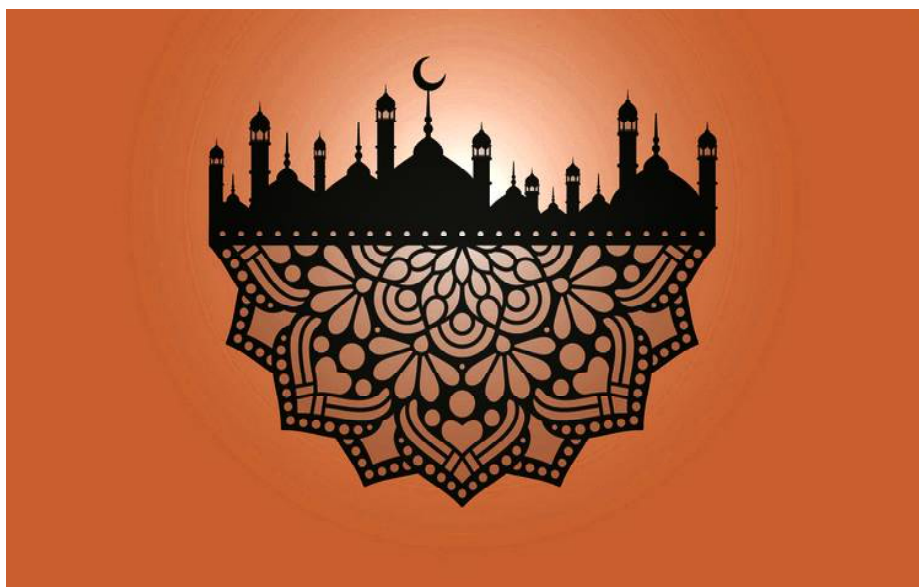
03 Juin 2022

Le Ramadhan Entre Tradition Et Originalite

Le mois du Ramadhan en Afrique marque le retour aux traditions, parfois insolites, transmises d'une génération à l'autre. Chaque pays a ses propres coutumes et rituels qui rendent ce mois sacré très spécial. Tour d'horizon. Les enfants en Afrique accueillent le Ramadhan à leur manière, en décorant les rues avec des lanternes et papiers colorés. Mais chaque pays a sa spécificité. Aux îles Comores, la préparation au mois sacré commence à partir de la moitié de celui qui le précède, Chaaban. Les enfants battent les tambours quelques jours

Ramadhan) fait partie des traditions populaires liées au mois béni. Cette tradition consiste à laisser pousser les cheveux des garçons pendant les quelques mois précédant le Ramadhan pour les raser à la veille du premier jour du mois sacré. La coutume, connue également en Mauritanie sous le nom de Zoghbat Ramadhan ou la coupe du Ramadhan, est souvent pratiquée jusqu'à l'âge de 10 ans. Les pères aussi se font complètement raser les cheveux avant le Ramadhan pour commencer le mois avec de nouveaux cheveux. En général, les

a décidé d'imposer une taxe sur le sucre afin de préserver « la santé du citoyen » d'une consommation excessive. Sur la table algérienne du Ramadhan, le sucré est roi. Parmi les plats algériens très connus figure le « Iham lehlou » (tadjine lehlou) ou viande sucrée. Il s'agit d'un plat sucré à base de viande d'agneau, de pruneaux, de raisins secs et d'amandes parfumés à l'eau de fleurs d'orange. Ce plat est présent à partir du premier jour du Ramadhan jusqu'à la fin du mois. Même pour le repas du sohour, à la fin de la nuit, les Algériens mangent majoritairement des plats sucrés comme « elmasfouf », composé de couscous avec des raisins secs, des dattes et des noix, servi avec du rayeb (lait caillé) ou du yaourt. L'habit traditionnel est révélateur de la culture et de l'identité de chaque pays. Le Ramadhan est également une occasion idéale pour honorer la tradition vestimentaire. En effet, l'avènement du mois sacré est accompagné dans certains pays d'un changement de style vestimentaire. Et la confection de ces habits traditionnels devient un métier florissant au cours de ce mois sacré. Chaque année, les maisons de mode tentent de donner des touches modernes à ces habits... Le « fanous » (lanterne du Ramadhan), avec ses différentes formes, tailles et couleurs, est le symbole décoratif incontournable du mois sacré... L'histoire du fanous remonte à l'époque des Fatimides lorsque les Egyptiens, en l'année 969, sont sortis dans les rues le cinquième jour du Ramadhan portant des lampes pour accueillir le calife Al-Moez li Dine Allah. Fabriquées en plastique, en bois ou en verre, les lanternes continuent jusqu'à nos jours à illuminer les nuits du Ramadhan, offrant un beau mélange de folklore de style islamique.



avant l'arrivée du Ramadhan et fredonnent des chansons religieuses pour exhorter les gens à jeûner. Dans ce pays de l'Afrique de l'Est, les enfants se rendent aux plages dans la première nuit du Ramadhan avec leurs familles, portant des flambeaux et battant sur des tambours pour célébrer le début du mois. Le jeûne pour la première fois est un souvenir inoubliable et un moment de fierté pour tout enfant. En Algérie, les parents célèbrent le premier jeûne de leurs enfants d'une manière spéciale pour les encourager à continuer. Lors d'une célébration joyeuse, au moment de l'iftar (la rupture du jeûne), les filles portent leurs plus belles tenues et s'assoient comme des reines. De nombreuses familles algériennes préfèrent circoncire leurs fils dans la 27e nuit du Ramadhan, connue sous le nom de la « nuit du destin », rappelant celle de la première révélation au prophète Mohamad. En Mauritanie, Chaar Ramadhan (les cheveux de

musulmans échangent les félicitations et les vœux à l'occasion de l'arrivée du mois sacré. Mais en Afrique, l'échange de félicitations se distingue par certaines traditions insolites. Au Sénégal, l'une des particularités est d'offrir du sucre dans un panier aux proches. Ce panier est appelé « Soukeurou koor » (sucre du Ramadhan). Pourquoi le sucre ? Parce que le soir, au moment de rompre le jeûne, l'essentiel des aliments est sucré : le café, le dessert, les boissons, etc. En effet, le sucre a une place centrale dans l'alimentation des jeûneurs sénégalais. Chaque année, à l'approche du Ramadhan, les marchés sénégalais débordent de paniers en osier remplis d'aliments sucrés pour rompre le jeûne : sucre, dattes, café, confiture, chocolat, lait en poudre... En Algérie encore, le mois sacré est aussi sucré. Les Algériens sont parmi les peuples grands consommateurs de sucre dans le monde... le gouvernement algérien

Aliaa Al-Korachi et Amira Samir

Hebdo
Al-Ahram
en ligne

03 Avril 2023

Patrimoine Culturel : 2 Tenues Traditionnelles Algériennes Bientôt Inscrites A L'UNESCO



Le patrimoine culturel algérien est vaste et reflète bien la superficie du pays. Un mélange de couleurs, de saveurs, de chants traditionnels qui viennent donner de la dimension à l'histoire d'Algérie. Tout ce patrimoine se doit d'être protégé, et les autorités compétentes travaillent à faire reconnaître les aspects de la culture algérienne internationalement. Après la reconnaissance du Rai comme patrimoine algérien par l'UNESCO, le Ministère de l'Art souhaite soumettre un autre dossier : celui des tenues traditionnelles de l'Est du pays. C'est officiel, l'Algérie a fait une demande pour les costumes traditionnels féminins originaux de l'Est du pays. Le Ministère

a annoncé la nouvelle par le biais des réseaux sociaux, un dossier a été soumis à l'UNESCO en faveur de deux tenues traditionnelles très connues. La demande s'intitule : Costume de cérémonie féminin de l'Est algérien : connaissances et savoir-faire liés à la couture et à la confection d'ornements : Mlahfa et Gandoura et vise à protéger ce pan du patrimoine national. La préparation de ce dossier a sollicité l'expertise de nombreux acteurs du domaine artistique, traditionnel et de la recherche historique. Le Ministère a sollicité la direction de la culture et des arts, des chercheurs universitaires, des institutions muséales ainsi que des artisans locaux spécialisés dans la couture tra-

ditionnelle. Tout ce monde a été mobilisé depuis mai 2022 pour monter un dossier solide à présenter ce 31 mars. Les autorités espèrent classer les deux tenues dans la catégorie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, au même titre que la « Chedda » de Tlemcen en 2012. Si la pièce maîtresse d'une tenue traditionnelle est le vêtement, les ornements occupent une place tout aussi importante. C'est pourquoi le Ministère de l'Art a mis un point d'honneur à souligner ces détails dans le dossier soumis. Ce dernier a fait appel à des experts en bijoux traditionnels pour compléter le dossier, qui est composé notamment de la Chachia Soltani, les bijoux frontaux Jbin et Khayt Errouh, les ceintures (M'hazma, Hzam) ainsi que d'autres pièces. Il s'agit aussi de présenter un à un les éléments individuels de la Mlahfa chaouia et de la Gandoura constantinoise (Qat et Qouit, Mendil, Ellehaf, El Kentil et les incrustations faites à la main).



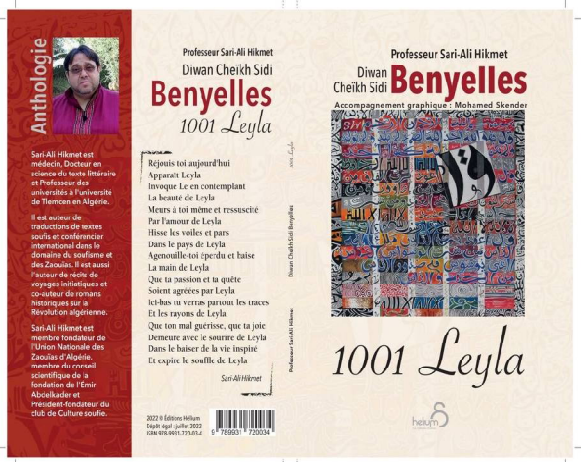
Lamia F.

Algérie 360°

03 Avril 2023

[BIBLIOGRAPHIE]

Sari Ali Hikmet
Diwan Sidi Benyelles, 1001 Leyla
Editions Helium, 2022

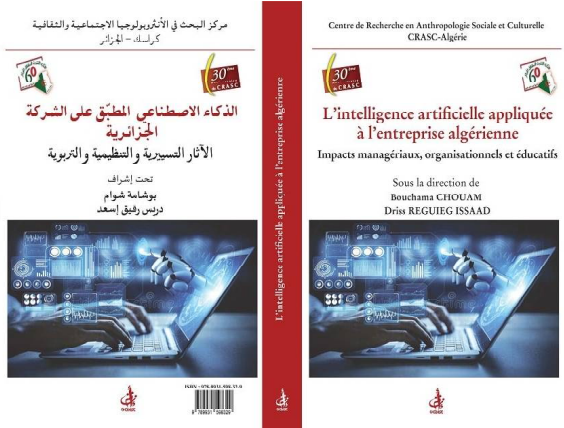


"1001 Leyla" qui est une interprétation inédite en langue française du Diwan poétique de Sidi Benyelles. Ce maître soufî né à Tlemcen puis exilé et mort à Damas en 1272 est une icône de la résistance anticoloniale.

Bouchama CHOUAM et Driss REGUIEG ISSAAD

L'intelligence Artificielle Appliquée A L'entreprise Algérienne Impacts Managériaux, Organisationnels Et Educatifs

Editions CRASC, 2022



Il y a de deux sortes d'esprits, l'un géométrique et l'autre que l'on peut appeler de finesse. Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles ; mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime ».

(Discours sur les passions de l'amour, Blaise Pascal, 1652-1653)

[REVUE]

Géopolitique des matières premières Questions Internationales

Editions Documentation Française, 2023



Energies et matières premières, la géopolitique fait un retour brutal dans les relations internationales

Invasion de l'Ukraine, dépendance énergétique de l'Union européenne, insécurité alimentaire en Afrique, préservation de l'environnement... la question des matières premières est au cœur de l'actualité.

[FILM]

LA DERNIÈRE REINE

Damien Ounouri, Adila Bendimerad

2023



Algérie, 1516. Le pirate Aroudj Barberousse libère Alger de la tyrannie des Espagnols et prend le pouvoir sur le royaume. Selon la rumeur, il aurait assassiné le roi Salim Toumi, malgré leur alliance. Contre toute attente, une femme va lui tenir tête : la reine Zaphira. Entre histoire et légende, le parcours de cette femme raconte un combat, des bouleversements personnels et politiques endurés pour le bien d'Alger.